Parquet
pose collée en plain

BERRY ALLOC

Il est indispensable de suivre les conseils de base stipulés dans la notice de pose, au risque de ne pas avoir totale satisfaction avec votre parquet. La pose collée doit se faire conformément au DTU 51.2 (mai 2009).

Notre parquet est en bois véritable, soumis à des variations de teinte et à la présence de nœuds pour certaines essences, c'est d'ailleurs tout ce qui fait le charme d'un véritable parquet en bois naturel. Selon leur provenance et leur débit, les lames peuvent révéler des variations de tons plus ou moins importantes, y compris par rapport à l'échantillon de référence.
Le bois est un matériau vivant, qui évolue selon les saisons. Il est normal et naturel qu'il se dilate et se rétracte en fonction des conditions de température et d'humidité dans lesquelles il se trouve (par exemple en période de chauffage).

Vous avez choisi la pose collée en plain ce qui veut dire que tous les pré-recquis indispensables pour ce type de pose ont été respectés. Si les pré-recquis détaillés ci-dessous ne peuvent pas être mis en oeuvre, ce type de pose ne peut pas être effectué.

TYPES DE POSE : Pose collée en plain

Qualités	**Pose collée en plain (DTU n°51.2)**
Facilité de pose	Pose professionnelle ou bon technicien
Temps de pose (cout M.O.)	Pose rapide grâce au BestLoc X-Treme
« Corrigible »	Pose définitive
Dépose	Dépose technique avec outillage
Pré-recquis	**Pose collée en plain (DTU n°51.2)**
Surface sans fractionnement	illimité
Joint de dilatation	Faible dilatation en périphérie 5mm à 8mm
Grincements	Aucun grincement
Efficacité avec chauffage au sol	Meilleure efficacité (conforme DTU)
Résonnance dans la pièce	Le plus silencieux
Transmission du bruit dans la pièce inférieure	Importante si pas de double encollage avec sous-couche acoustique (liège)

Avant de commencer la pose de votre parquet, lisez attentivement la notice d'installation détaillant les points relatifs aux différents types de pose. Vous pouvez retrouver tous les détails concernant les spécificités de pose, les caractéristiques du support, le stockage et les conditions de pose sur chantier dans notre notice générale.

SPECIFICITES POSE COLLÉE EN PLAIN

- Pour une pose collée, il est impératif de vérifier l'état de votre support. Le support doit être propre, plan (limité à 5 mm sous une règle de 2m), sec (humidité de moins de 3 %).
- La colle spéciale parquet doit être utilisée (la colle BerryAlloc, sans eau, sans solvant).
- La colle sera déposée avec une spatule crantée, sur 3 rangées maximum (fournie avec colle, consommation d'environ 1 kg/ m^2 - se référer aux instructions du fabricant de colle).
- Les lames seront posées parallèlement à la longueur de la pièce.
- Prévoir un epace de dilatation du bois en périphérie de 5mm à 8mm.
- Après la pose presser fortement pour bien adhérer les lames au sol (avec la colle encore souple).

parquet.